

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021**

**La présente séance est tenue par visioconférence, sans la présence du public. L'enregistrement audio de cette séance sera déposé sur le site Internet de la Ville.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue par visioconférence, le mardi 7 septembre 2021, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Sylvain Hudon

M. Vincent Bérubé  
M<sup>me</sup> Lise Bellefeuille  
M. Mario Guignard  
M. Simon Fissette  
M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédric Gagnon, directeur général, M<sup>me</sup> Isabelle Lemieux, trésorière, et M<sup>me</sup> Danielle Caron, greffière.

**Moment de réflexion**

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses consoeur et confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

**Adoption de l'ordre du jour**

**208-2021 IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

**Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 9 août 2021**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 72 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

**209-2021 IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021.

**Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements**

**210-2021 IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites à la liste sélective des déboursés de la période du 11 août au 2 septembre 2021, à la liste des comptes fournisseurs émise en date du 2 septembre 2021 ainsi qu'au journal des salaires du mois d'août 2021, le tout totalisant une somme de 875 645,65 \$, d'autoriser leur paiement, et d'accepter la liste des engagements au montant de 2 945 655,10 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Travaux de construction de trottoirs et de bordures, fabrication et pose d'enrobé - Travaux additionnels**

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a attribué le contrat relatif aux travaux de construction de trottoirs et de bordures, de fabrication et de pose d'enrobé à Aménagement Benoît Leblond, de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que des modifications au contrat s'avèrent nécessaires, le tout tel que décrit aux courriels de M. Maxime Breault-Durocher, tous deux datés du 31 août 2021;

CONSIDÉRANT que les travaux additionnels à réaliser seront effectués aux emplacements suivants visés par le contrat, savoir : au Centre Bombardier, à l'hôtel de ville et à la caserne, et qu'ils seront aussi exécutés sur une partie du trottoir à l'intersection de la 9<sup>e</sup> rue boulevard Desrochers et de la 6<sup>e</sup> avenue Pilote;

CONSIDÉRANT que ces modifications au contrat, imprévues au moment de l'octroi du contrat, sont justifiées, constituent des accessoires audit contrat et n'en changent pas la nature;

**211-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, dans le cadre des travaux de construction de trottoirs et de bordures, fabrication et pose d'enrobé, les travaux additionnels listés par M. Maxime Breault-Durocher dans ses deux courriels du 31 août 2021;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, une dépense additionnelle de 37 472,16 \$, toutes taxes en sus, payable, ladite dépense, à même les sommes que la Ville recevra dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) ou à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 3-2020.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même les sommes que la Ville recevra dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) ou à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 3-2020.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **État des immeubles pour lesquels des taxes imposées sont impayées - Dépôt**

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 511 de la Loi sur les cités et villes, M<sup>me</sup> Isabelle Lemieux, trésorière, dépose l'état qu'elle a dressé des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, en date du 17 août 2021.

### **Office municipal d'habitation de La Pocatière - Budget révisé 2021**

**212-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, telles que déposées, les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière pour l'année 2021, prévoyant un déficit de 30 950 \$, et donc une contribution de la Ville de La Pocatière au montant de 3 095 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2021.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Enseigne de la Ville le long de l'autoroute 20 - Système d'éclairage**

**213-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la proposition numéro 1 de l'entreprise Votre Docteur électrique inc., datée du 30 août 2021, concernant la modification de l'éclairage de l'enseigne de la Ville le long de l'autoroute 20, et de décréter à cette fin une dépense de 3 750 \$, toutes taxes en sus, payable à même le surplus libre de la Ville;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Louise Lacoursière, conseillère aux communications et au développement touristique, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Plateforme numérique Anekdoté inc. - Adhésion de la Ville**

**214-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENTÉRINER l'adhésion de la Ville de La Pocatière à la Plateforme numérique Anekdoté inc., aux conditions contenues au contrat numéro VR-10-185, signé par M. Cédric Gagnon, directeur général, le 25 août 2021. Anekdoté est une plateforme numérique qui fait la promotion du tourisme interrégional et des commerces de proximité; elle constitue la plus grande banque de données géolocalisées audio au monde;

DE DÉCRÉTER, à cette fin, pour la première année, une dépense de 4 800 \$, toutes taxes en sus. Par la suite, des frais annuels seront payés pour l'entretien et la mise à jour de cette plateforme, selon les tarifs du fournisseur.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée pour l'année 2021, aux prévisions budgétaires de la Ville pour ladite année.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **L'Halloween à La Pocatière 2021 - Feu d'artifice**

**215-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services soumise par FAE Pyrotechnie inc. en date du 4 août 2021, concernant la production et le déploiement d'un spectacle pyrotechnique, le 30 octobre prochain, dans le cadre des activités en lien avec l'événement L'Halloween à La Pocatière 2021;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense de 6 500 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Louise Lacoursière, conseillère aux communications et au développement touristique, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2021.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **L'Halloween à La Pocatière 2021 - Programmation**

**216-2021** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que proposée dans la fiche synthèse de M<sup>me</sup> Louise Lacoursière, conseillère aux communications et au développement touristique, la programmation relative à la 15<sup>e</sup> édition de l'événement L'Halloween à La Pocatière;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense approximative de 26 560 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Louise Lacoursière à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2021.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Élections Canada - Location de salles au Centre Bombardier**

**217-2021** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du bail soumis par Élections Canada en lien avec la location de salles au Centre Bombardier pour les élections fédérales 2021;

D'AUTORISER M. Cédric Gagnon, directeur général, à signer ledit bail, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Projet de mise à niveau des infrastructures du Boisé Beaupré - Présentation au Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA)**

**218-2021** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière autorise la présentation du projet de mise à niveau des infrastructures du Boisé Beaupré au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA);

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de La Pocatière à payer sa part des coûts admissibles dudit projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas

accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de La Pocatière désigne M. Cédric Gagnon, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**Projet de mise à niveau et de développement des sentiers de la montagne du Collège - Présentation au Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA) - Résolution d'appui**

CONSIDÉRANT que le site de la montagne du Collège est un joyau naturel et distinctif au coeur de la Ville de La Pocatière;

CONSIDÉRANT que le gestionnaire de ce site, la Corporation de la montagne du Collège, projette de mettre à niveau et développer les sentiers de la montagne du Collège;

CONSIDÉRANT que la Corporation de la montagne du Collège entend déposer une demande de subvention dans le cadre d'un programme de subvention administré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT que la collaboration avec la Corporation de la montagne du Collège pour restaurer les aménagements des sentiers pédestres constitue l'action retenue en lien avec l'objectif spécifique de sécuriser les installations de la montagne du Collège au point 6 de l'axe d'intervention : Infrastructures, parcs urbains et environnement du Plan d'action 2020-2021 de la Politique familiale et amie des aînés de la Ville de La Pocatière;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus par la Corporation de la montagne du Collège permettront d'améliorer la pérennité, la sécurité et la qualité desdits sentiers ainsi que la qualité de l'expérience des amateurs d'activités de plein air sur ce site exceptionnel;

**219-2021 IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière appuie le dépôt, par la Corporation de la montagne du Collège, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA), d'une demande de subvention en rapport avec son projet de mise à niveau et de développement des sentiers de la montagne du Collège, et prie le ministère de l'Éducation de retenir ce projet comme une priorité pour le milieu pocatois;

QUE la Ville de La Pocatière confirme, par la présente, son engagement à contribuer financièrement à la réalisation de ce projet de la Corporation de la montagne du Collège pour un montant maximal de 25 000 \$ (toutes taxes incluses), payable à même le surplus libre de la Ville.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée pour l'année 2021, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Embauche - Conseillère aux ressources humaines**

**220-2021 IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M<sup>me</sup> Raphaëlle Anctil, de Mont-Carmel, à titre de conseillère aux ressources humaines, en qualité de cadre à temps complet, aux conditions de travail déterminées par

la Politique de gestion des conditions de travail du personnel cadre de la Ville, avec entrée en fonction le 13 septembre 2021;

QUE M<sup>me</sup> Ancil soit intégrée à l'échelon 2 de la classe 4 de l'échelle salariale du personnel cadre.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée pour l'année 2021, aux prévisions budgétaires de la Ville pour ladite année.

Isabelle Lemieux, trésorière

### **Autres sujets**

Aucun sujet n'est ajouté.

### **Période de questions**

Comme les citoyens ne peuvent assister actuellement aux séances du conseil, ils ont été invités à transmettre leurs questions de la manière indiquée sur le site Internet de la Ville.

Aucune question n'a été adressée au conseil avant la présente séance.

### **Levée de la séance**

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

**221-2021** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 12.